



Commission Régionale Féminine

SAISON 2025 / 2026

PROCÈS-VERBAL N°32

Réunion du mardi 24 février 2026

Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de 2 jours francs pour les Coupes Nationales et de 3 jours pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F..

COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF - SENIORS FEMININES

55301388 VERSAILLES 78 FC 1 / VGA ST MAUR FF 1 du 28/02/2026.

Ce match est décalé et inversé le mercredi 04/03/2026 à 20h00.

Accord des 2 clubs et de la Commission.

CHAMPIONNAT REGIONAL SENIORS FEMININES

Régional 1

Arbitrage - rappel :

La Commission rappelle que conformément à la décision du Comité de Direction du 20/03/2017, 3 arbitres officiels seront désignés pour les 3 dernières journées du championnat régional Seniors Féminin R1.

La prise en charge est la suivante :

Arbitre Central : à la charge du club recevant.

Arbitre Assistant 1 : à la charge des 2 clubs.

Arbitre Assistant 2 : à la charge de la LPIFF.

Journées concernées :

Samedi 11 avril 2026

Samedi 09 mai 2026

Samedi 16 mai 2026

La Commission transmet une copie de cette information à la Commission Régionale de l'Arbitrage.

Régional 3**Poule B****53403336 MITRY COMPANS GOELLY 1 / CHAMPIGNY CF 1 du 07/02/2026.**

Rappel :

La Commission reste en attente de la liste des joueuses et staff ayant pris part à ce match (en précisant les numéros de maillots) pour le club de CHAMPIGNY CF.

Championnat Régional Seniors Féminins Régional 3 – poule B					
MITRY COMPANS GOELLY 1			2	Date : 07/02/2026	
CHAMPIGNY CF 1			0	AC : MAZEN Fanny	
MITRY COMPANS GOELLY 1				AA1 : ATTIGUI Rayane	
	MITRY COMPANS GOELLY 1			CHAMPIGNY CF 1	
1	SANTAMARIA Iana			1	
2	YAKPOVI Betsy			2	
3	SERVAIS Marina			3	
4	MANDIANGU KONGA Dorcas Mpemba			4	
5	VIDALINC Julie			5	
6	BOUNOUARA Seliane			6	
7	MOUGENOT Angèle			7	
8	TRABELSI Sabrina			8	
9	COUPIN Camille			9	
10	NTHEODOSE Zoé			10	
11	LJUBOMIROVIC Léa			11	
12	NCROIZE Charlotte			12	
13	NDERIC Maelys			13	
15	GHAZOUANI ibtlsem			14	
	ENCADREMENT			ENCADREMENT	
	E	NZUZI DIBAYULA Lucas		E	
	D	VIDALINC Jacky			

COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF - U18F

1/16èmes de Finales :

55406160 FC FLEURY 91 3 / CERGY PONTOISE FC 1 du 31/01/2026.

La Commission accuse réception de la liste des joueuses de CERGY PONTOISE FC.

CHAMPIONNAT REGIONAL U18F**Régional 2****Poule A****53402311 PARIS FC 3 / ATHIS MONS USO 1 du 14/02/2026.**

La Commission prend note du courriel du PARIS FC souhaitant avancer la date au samedi 07/03/2026.

Accord de la Commission sous réserve de l'accord d'ATHIS MONS USO.

Elle invite le club d'ATHIS MONS USO à faire un retour au plus tard le mardi 03/03/2026.

53402315 ACBB 1 / BONDY AS 1 du 14/02/2026.

La Commission accuse réception du rapport de l'arbitre officiel et enregistre le résultat du match 2-1 en faveur de l'ACBB.

Poule B**53402397 SOLITAIRE PARIS EST 1 / SARCELLES AAS 2 du 07/02/2026.**

La Commission accuse réception des courriels de l'Arbitre officiel et de SARCELLES AAS et enregistre le résultat du match 2-4 et la composition de l'équipe de SARCELLES AAS.

Régional 3**Poule A****54738430 EFSSM NC 1 / LE MEE SPORTS du 28/03/2026.**

Lecture du courriel du District de Seine et Marne de Football indiquant que les installations seront utilisées toute la journée pour l'organisation de la Finale régionale du Festival foot U13, la Commission précise les options possibles par ordre de préférence :

1. EFFSSM NC propose un terrain de repli pour jouer ce match le 28/03/2026.
2. Match décalé au dimanche 29/03/2026 avec l'accord des 2 clubs.
3. Inversion du match avec l'accord des 2 clubs.

Elle reste en attente d'un retour des 2 clubs sur les différentes options et précise qu'à défaut un report au samedi 04/04/2026 sera effectué.

54738441 EFSSM 1 / VARENNES FC 1 du 21/02/2026.

Lecture de la FMI et du courriel de VARENNES FC (arrivée hors délais) – forfait non avisé de VARENNES FC.

54738443 EVRY FC 1 / LE MEE SPORTS 1 du 21/02/2026.

Lecture de la FMI) – forfait non avisé de LE MEE SPORTS.

54738438 PRESLES EN BRIE RC 1 / FERTOISE BOISSY LE CUTTE 1 du 21/02/2026.

Lecture de la FMI – forfait non avisé de FERTOISE BOISSY LE CUTTE – 3^{ème} forfait entraînant le forfait général de cette équipe.

Poule B**54740923 FC BOISSY 91 1 / USO ATHIS MONS 2 du 21/02/2026.**

Match non joué – arrêté fermeture du terrain.

Ce match est reporté au samedi 07/03/2026.

Poule E**54741312 TRAPPES ES 1 / FC FONTENAY LE FLEURY 1 du 07/02/2026.**

La Commission accuse réception du courriel de TRAPPES ES et enregistre la composition de son équipe. Elle reste en attente la liste des joueuses et staff ayant pris part à ce match pour le club de **FC FONTENAY LE FLEURY**.

Championnat Régional U18F Régional 3 – poule E 54741312					
TRAPPES ES 1			Date : 07/02/2026		
FC FONTENAY LE FLEURY 1			AC: REURE Victoire		
	TRAPPES ES 1			FC FONTENAY LE FLEURY 1	
1	RAFIQ BENMIRA Marwa		1		
2	KEITA BEL Jade		2		
3	HABLI Aaliyah		3		
4	CHABIS Ines		4		
5	IOULAIN Aliya		5		

6	ARABI Maissa
7	TERMOUL Syrine
8	MBARKI Selma
9	GRANDISSON Ines
10	HAMIDI Lina
11	ECH CHARBY Fatiha
12	GNASSANGOYE Elia
13	KONAN Herine
14	RAFIQ BENMIRA Marwa
ENCADREMENT	
E	CAMARA Silly

6	
7	
8	
9	
10	
11	
12	
13	
14	
ENCADREMENT	
E	

Poule G**54742233 AJED 1 / PIERREFITTE FC 1 du 10/01/2026 reporté au 28/02/2026.**

La Commission,

Pris connaissance du courriel d'AJED indiquant ne pas disposer de ces installations pendant les vacances scolaires,

Considérant qu'il s'agit d'une rencontre déjà reportée du 10/01/2026,

Considérant que PIERREFITTE FC est encore qualifié en Coupe de Paris Crédit Mutuel Idf,

Considérant qu'en cas de qualification pour le prochain tour de cette Coupe de PIERREFITTE FC, la prochaine date disponible au calendrier serait pendant les vacances pâques,

Considérant qu'il s'agit du match aller,

Par ces motifs,

Décide de maintenir ce match au samedi 28/02/2026 et de procéder à son inversion sur le créneau habituel de PIERREFITTE FC (17h30 – stade R. Fréville).

Le match retour se déroulera le samedi 18/04/2026 sur les installations d'AJED.

Poule J**54743605 MONTREUIL FC 1 / VILLIERS SUR MARNE ES 1 du 21/02/2026.**

Lecture de la FMI – forfait non avisé de VILLIERS SUR MARNE ES.

U18F – FEUILLES DE MATCH MANQUANTES
--

La Commission demande au club recevant de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (art. 44 du RSG de la LPIFF) :

2^{ème} et dernier rappel :

Régional 3 – poule D – 54741041 VILLEMOMBLE SPORTS 1 / CO VINCENNES 1 du 14/02/2026.

1^{er} rappel :

Régional 3 – poule E – 54741070 STADE EST PAVILLONNAIS 1 / VILLEMOMBLE SPORTS 1 du 21/02/2026.

Régional 3 – poule E – **54741348 FC FF 1 / VERSAILLES 78 FC 1 du 21/02/2026.**

Régional 3 – poule J – **54743606 GENTILLY AC 1 / PARIS 13 ATLETICO 1 du 21/02/2026.**

CHAMPIONNAT REGIONAL U15F

Régional 1**53402494 FONTENAY SOUS BOIS US 1 / FLEURY 91 FC 1 reporté au 28/02/2026.**

La Commission,

Pris connaissance de la demande de FONTENAY SOUS BOIS US pour jouer ce match à 13h30 sur le terrain n°1 (pelouse) du stade Georges Le Tiec de FONTENAY SOUS BOIS – refusée par FLEURY 91 FC

Considérant que cette modification entraîne un changement de surface de jeu (passage d'un synthétique à la pelouse),

Considérant qu'il s'agit d'une rencontre déjà reportée,

Considérant les conditions climatiques de ses dernières semaines,

Considérant qu'il convient de prendre toutes les mesures nécessaires pour le bon déroulement de ce match,

Considérant les dispositions de l'article 6.2 du Règlement du championnat régional U15F :

6.2 - Les rencontres ont lieu le samedi après-midi suivant le calendrier établi par la L.P.I.F.F..

Lors des engagements, un club peut demander à fixer le coup d'envoi de ses rencontres à domicile entre 13h30 et 17h30. La Commission d'Organisation communique l'horaire retenu à l'ensemble des clubs en début de saison.

Toute demande de modification de l'horaire initialement retenu intervenant au plus tard le mardi précédent le match sera validée sans l'accord du club visiteur sous réserve que le nouvel horaire se situe dans la plage horaire susvisée.

Considérant que la demande FONETNAY SOUS BOIS US respecte les dispositions ci-dessus,

Par ces motifs,

Donne son accord et fixe la rencontre comme souhaitée (13h30 – terrain n°1 -pelouse du stade Georges Le Tiec de FONTENAY SOUS BOIS).

Etant précisé qu'en cas de fermeture du terrain en herbe, cette rencontre sera positionnée automatiquement à 13h30 sur le terrain synthétique (terrain n°2 du stade Georges Le Tiec de FONTENAY SOUS BOIS).

Régional 3

Poule A

54733621 GRIGNY FOOTBALL 91 1 / VAUX LA ROCHETTE 1 du 07/02/2026.

La Commission accuse réception de la liste des joueuses et staff de VAUX LE PENIL LA ROCHETTE et l'enregistre.

Poule C

54733928 VFFA 77 1 / TORCY PVM US 2 du 18/04/2026.

La Commission prend note de l'accord des 2 clubs pour reporter le match au samedi 25/04/2026.

En l'absence de motif, elle émet un avis défavorable à cette demande et précise que dans ce cas il convient de proposer d'avancer la rencontre.

Poule D

54734188 ENT. VAFF-GROSLAY 1 / AJED 1 du 21/02/2026.

Lecture de la FMI – forfait non avisé d'AJED.

Poule E

54741294 TRAPPES ES 1 / ENT. MARLY/ETANG 1 du 28/02/2026.

Ce match est avancé au mardi 24/02/2026.

Accord des 2 clubs et de la Commission.

U15F – FEUILLES DE MATCH MANQUANTES

La Commission demande au club recevant de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (art. 44 du RSG de la LPIFF) :

1^{er} rappel :

Régional 3 – poule E – 54734189 GONESSE RC 1 / GARGES FCM 1 du 21/02/2026.

Régional 3 – poule F – STADE EST PAVILLONNAIS 1 / BONDY AS 1 du 21/02/2026.